

2015

Synthèse

Rapport de branche national

Aide, accompagnement, soins et services à domicile



Décembre 2016

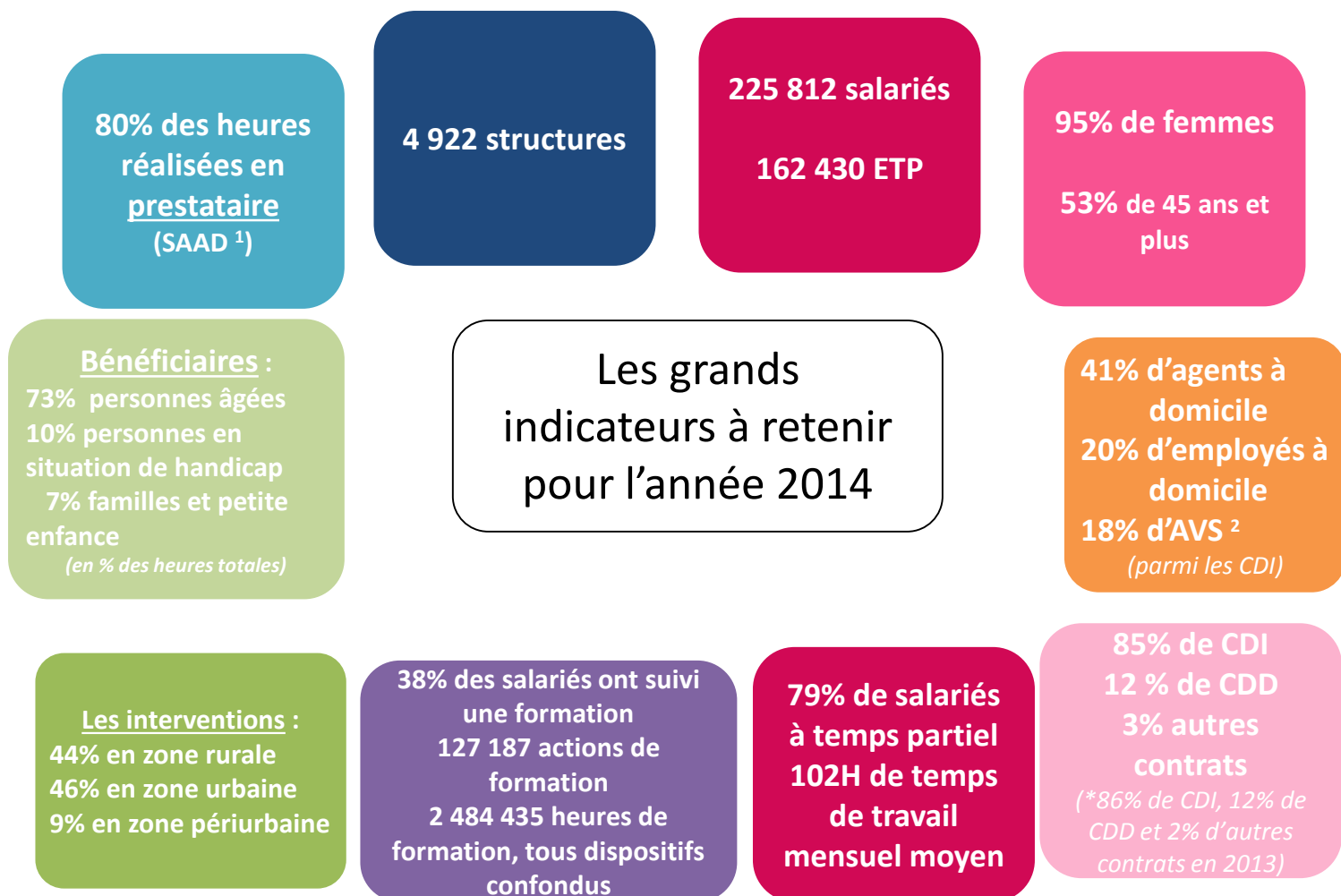
Cette synthèse présente les principales conclusions du rapport de branche 2015. Celui-ci a été élaboré à partir des données statistiques d'Uniformation, ainsi que des résultats de l'enquête menée par Infraforces auprès des structures de la branche.

L'enquête a été réalisée en auto-administré en mars – avril – mai 2016, par l'envoi d'un questionnaire par courrier auprès de l'ensemble des structures de la branche. Les données demandées concernent l'activité prestataire pour l'année 2014.

Au total, 357 questionnaires ont pu être exploités, qui représentent 557 structures, soit un taux de retour de 15%.

Le périmètre de la branche : l'ensemble des associations et organismes employeurs privés à but non lucratif qui, à titre principal, ont pour activité d'assurer aux personnes physiques toute forme d'aide, de soin, d'accompagnement, de services et d'intervention à domicile ou de proximité.

Le contexte : un secteur au cœur de l'accompagnement social



Une année 2014 marquée par :

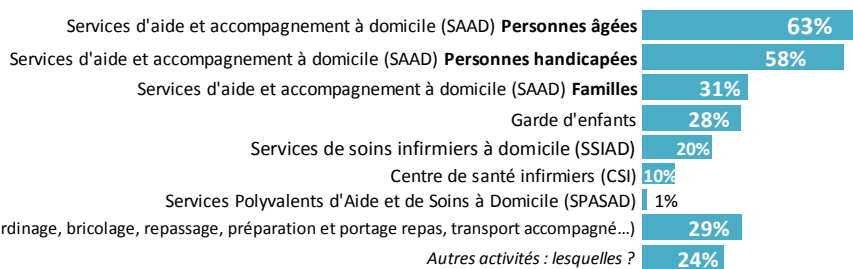
- **Des activités principales qui sont les mêmes qu'en 2013**, mais sont exercées par une plus faible proportion de structures : services d'aide aux personnes âgées (63% vs 68%) et services d'aide aux handicapés (58% vs 63%).
- **Des métiers moins féminins qu'en 2013**, même si le public reste presque exclusivement féminin (95% vs 97%).
- **Une augmentation du nombre de salariés à temps partiel**, passant de 76% en 2013 à 79% en 2014.
- **Une diminution du nombre de structures** de 2% par rapport à 2013 (après une baisse de 0,4% entre 2012 et 2013, et de 3% entre 2011 et 2012).
- **Des interventions aussi bien en milieu rural (44%) qu'en milieu urbain (46%)**
- **Comme en 2013, un taux d'accès à la formation professionnelle important**, pour toutes les catégories de salariés.
- **Une majorité de personnes âgées bénéficiaires (73%)**

¹ SAAD : service d'aide et accompagnement à domicile

² AVS : Auxiliaire de vie sociale

³ TISF : Technicien de l'intervention sociale et familiale

L'activité des structures principalement orientée vers les personnes âgées



Accueil temporaire / accueil de jour / centre de loisirs / sorties / multi-accueil / carrefour des parents (13 citations soit environ 4% des structures)
 CLIC (centre local d'information et coordination) / Coordination (14)
 ESAD / équipe mobile Alzheimer / dispositif MAIA (10) / Téléassistance / téléalarme (10) / Soins (4) / Service de nuit (2) / Soutien scolaire / organisme de formation / cours à domicile (2)
 Réseau de santé (2) / Micro crèche (2), aide administrative et informatique (2) / Portage de repas à domicile (2)

Si la majorité des structures (63%) interviennent auprès de personnes âgées, 58% d'entre elles s'adressent également aux personnes en situation de handicap via le SAAD Personnes handicapées, et 31% à destination des familles.

Les proportions restent toutefois similaires à celles observées en 2013.

Notons qu'un tiers des structures diversifient leurs activités en proposant des services annexes.

Des salariés en majorité en CDI, à temps partiel, presque exclusivement des femmes et 41% en catégorie A

Les salariés de la branche, sont en majorité des femmes en CDI et à temps partiel.

Le recours fréquent au temps partiel est notamment lié à l'organisation des activités de la branche.

En revanche, on constate que le temps moyen de travail du personnel d'intervention augmente avec la qualification (par exemple, 91H pour les agents à domicile et 108H pour les AVS)

Catégorie	Pourcentage	Poste	% de temps partiel parmi les CDI	Temps de travail moyen des salariés à temps partiel par mois
Catégorie A	41%	Agents à domicile	89%	91h
Catégorie B	20%	Employés à domicile	86%	102h
Catégorie C	24%	AVS (18%), AMP (1%), Aides soignants (6%)	77%	108h
Catégorie D	3%	TISF	50%	122h
Catégorie E	4%	Responsables de secteurs (2%), Infirmiers (2%)	43%	110h
Catégorie F	1%	Infirmiers coordinateurs, cadres de secteur	38%	104h
Personnel administratif	5%	Secrétaire, comptable...	41%	105h
Direction	1%	Directeur, DRH, DAF...	22%	97h
Autres	1%	Agent d'entretien, éducateur, psychologue, chauffeur...	63%	77h

¹ AVS : Auxiliaire de vie sociale,

² AMP : Aide médico psychologique

³ TISF : Technicien de l'intervention sociale et familiale

Réduire la pénibilité et améliorer les conditions de travail

Selon les données d'enquête :

- 44% des salariés travaillent le dimanche et effectuent en moyenne une intervention de plus qu'en 2013 (7,4 interventions en 2014 contre 6,3 en 2013)
- Un salarié travaille 5 heures et quarante cinq minutes le dimanche
- 20% des associations ont mis en place des équipes de fin de semaine
- Dans plus de la moitié des structures (52%), les salariés ont des **astreintes**.

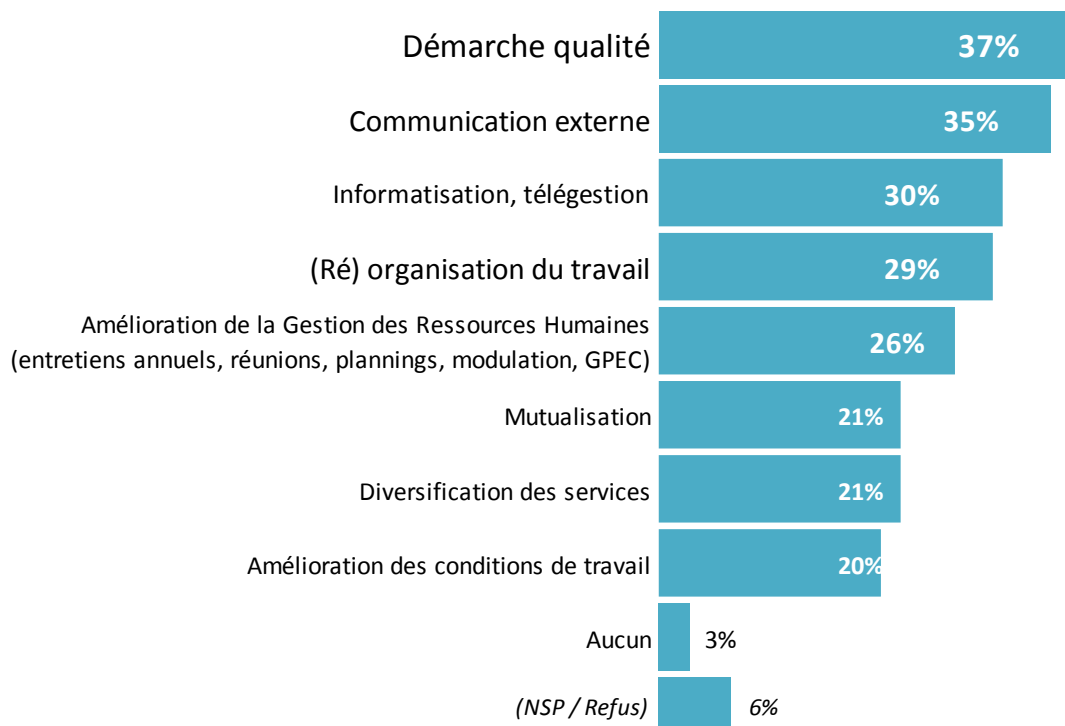
La modulation du temps de travail est effective dans 63% des structures

42% des structures ont déjà mis en place des temps spécifiques alloués au soutien, 54% à l'organisation et à la répartition du travail et 57% à la concertation ou à la coordination interne.

Les principaux défis dans les années à venir

24% des structures sont engagées dans une démarche de GPEC (depuis 5 ans en moyenne)

Quels sont les axes d'évolution essentiels de votre structure dans les années à venir ?



Principaux enjeux pour les politiques Emploi / Formation de la branche

Les enjeux liés à la gestion des âges et la GPEC

Sur l'ensemble du territoire, la part de salariés seniors (plus de 45 ans) constitue plus de la moitié des salariés de la branche.

Au cœur de la problématique de gestion des ressources humaines et d'anticipation des besoins des publics et des services dédiés, la prise en compte des seniors pour la branche doit se traduire par plusieurs dimensions :

- La valorisation des parcours professionnels et des mobilités envisageables pour un salarié de la branche/un potentiel salarié au sein de la branche
- Une reconnaissance des compétences des professionnels d'intervention en interne via la mise en place de dispositifs permettant le transfert de compétences et de savoir-faire
- Un rééquilibrage de la pyramide des âges par une politique de recrutement adaptée et attractive pour un public plus jeune
- Une communication donnant une autre image de la branche et des métiers qui la composent

• Les enjeux liés à la prévention de la pénibilité et aux risques professionnels

Les salariés travaillant dans la branche de l'aide à domicile sont particulièrement exposés aux risques

physiques mais également aux risques psychosociaux.

Sur le territoire national, la prévention de la pénibilité et des risques se matérialise notamment par la mise en place de temps dédiés à la concertation et à la coordination interne mais également à l'organisation du travail des salariés.

Le renforcement de ces mesures de prévention en interne, passe notamment par la mise en œuvre d'une démarche globale de prévention au sein des structures.

Pour atteindre cet objectif, partenaires sociaux ont doté les structures d'un guide de prévention élaboré dans le cadre de l'EDEC de Branche.

• Les enjeux liés à la diversification des activités

La diversification des activités constitue à la fois l'une des composantes et variantes des structures de la branche de l'aide à domicile. Elle traduit la nécessité pour les structures de répondre aux besoins des usagers et territoires (prise en charge du handicap, garde d'enfant à domicile). Cette diversification doit être pensée plus globalement au niveau de la branche en ce qu'elle impacte les organisations et les compétences des salariés d'intervention et d'encadrement.